

Séminaire L'EUROPE SOCIALE IFOCAS MONTPELLIER 16-19 JANVIER 2018

Contexte

Selon l'article 2 du Traité sur l'Union Européenne,
« L'Union est fondée sur les valeurs de respect de la dignité humaine, de liberté, de démocratie, d'égalité, de l'État de droit, ainsi que le respect des droits de l'Homme, y compris des droits des personnes appartenant à des minorités. »

Aujourd'hui, en 2017, soixante ans après la signature des traités de Rome, les ingénieurs-eurs sociaux-sociales, les professionnel-le-s de l'intervention sociale sont invité-e-s à développer des projets transfrontaliers, européens, voir internationaux, d'innovation sociale dans un secteur qui partage les valeurs humanistes de cet article. Il s'agit bien d'œuvrer à la co-construction d'actions concrètes, selon le souhait de Robert SCHUMAN(1950), pour installer une Europe Sociale et coopérer pour l'obtention d'un triple A social. (J.C.JUNKER,2014.)

Objectifs

Identifier les institutions et organisations professionnelles européennes du secteur.
Connaître les programmes européens mobilisables dans le secteur de l'Intervention Sociale et leurs financements.

Constituer un répertoire européen des actrices et acteurs de l'Intervention Sociale.

Appréhender la gestion quotidienne d'une action européenne.

Découvrir des nouvelles pratiques professionnelles.

Contenu

1. Politiques sociales européennes, institutions européennes et programmes européens.
2. Management interculturel.
3. Témoignages de pratiques européennes en Intervention Sociale.
4. Analyse et échanges autour de la posture professionnelle.

Méthodologie

Apports théoriques et retours d'expériences pour une interactivité entre l'intervenant-e et les apprenant-e-s.